

# MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE (DE MK)



## Diplôme préparé :

Le Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute est un diplôme de niveau 7.

## Durée de la formation :

24 mois en apprentissage à partir de la 3ème année.

## Pré-requis :

Avoir validé la 1ère et 2ème années du Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute.  
Disposer d'un employeur.

## LA FORMATION

### Contenu :

- La formation se répartit en 32 unités d'enseignement qui sont organisées en 3 domaines de formation :
- > **DF1** : Les enseignements fondamentaux.
- > **DF2** : Sciences et ingénierie en kinésithérapie.
- > **DF3** : Approfondissement et professionnalisation.

### Modalités pédagogiques :

Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

### Validations et certifications :

Pour obtenir le Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute, il est nécessaire d'obtenir 240 crédits européens (ECTS). Chaque semestre obtenu permet l'acquisition de 30 ECTS. Les évaluations sont organisées en contrôle continu et par des partiels.

## LE MÉTIER

Le Masseur-Kinésithérapeute exerce son activité en toute indépendance et en pleine responsabilité conformément au code de déontologie mentionné à l'article L. 4321-21 du code de la santé publique.

La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement :

- des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ;
- des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.

## OBJECTIFS

Les participants seront capables de :

- Analyser un patient, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique.
- Concevoir un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie adapté.
- Conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage.
- Évaluer une séance de masso-kinésithérapie.
- Mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie.

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Le Masseur-Kinésithérapeute peut intervenir dans différentes structures du secteur sanitaire et médico-social : hôpitaux, cliniques, cabinets libéraux, maisons de retraite, centres de rééducation et autres établissements de santé.

L'obtention du Diplôme d'État de Masseur Kinésithérapeute peut ainsi être une passerelle vers le Diplôme d'État de cadre de santé, des Masters, des DU, etc.

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors les Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, règlementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

## L'APPRENTISSAGE

### PUBLIC VISÉ

Jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

### OBJECTIF

Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

### DÉFINITION

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

### RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat\*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(\*À minima, à titre indicatif uniquement)

### TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

### LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand. Voir sur notre site internet.

### ACCÈS AU CFA PSS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

## MODALITÉS D'ACCÈS

### 3 étapes à suivre

#### 01 - INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : [www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com) (tout au long de l'année)

#### 02 - INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (dates, délais et conditions chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

Selon la formation, nous contacter.

#### 03 - AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLOME D'ÉTAT

(VOIR PRÉ-REQUIS AU RECTO)

## CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO  
12 Rue Ferdinand Buisson  
14280 SAINT CONTEST  
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe  
76100 ROUEN

[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)